Académie De Roberval

Bulletin Info-Parents no 9 *2024-2025* *28 février 2025*

La semaine relâche est à nos portes. Nous espérons qu'elle sera un moment de repos et de ressourcement pour vous et, bien sûr, pour nos élèves. La semaine de relâche pourrait aussi être une opportunité d'encourager une déconnexion numérique.

Nous voulons porter votre attention sur des événements de violence verbale et d'intimidation qui semblent vouloir s'intensifier depuis les dernières semaines parmi nos élèves; des insultes, des propos inadéquats et des menaces sur **les réseaux sociaux** (Teams, Instagram et Snapchat entre autres). Depuis quelques semaines, nous devons régler plusieurs conflits qui concernent des conversations en ligne.
Cette situation concerne des élèves de première, deuxième et troisième secondaire pour la grande majorité.
Nous ferons une tournée des classes auprès des niveaux concernés au retour de la semaine de relâche.

Pour votre information, ces conversations surtout ont lieu le soir et les fins de semaine, mais ont des répercussions sur le sentiment de sécurité des élèves **à l'école**. C'est pour cette raison que nous devons intervenir.

Nous avons donc besoin votre collaboration pour exercer une vigilance accrue sur ce qui se passe en ligne avec votre jeune et vérifier régulièrement de quelles natures sont ses conversations en ligne. Si une situation vous semble inadéquate, il faut encourager votre jeune à venir nous voir pour divulguer l'information. Vous pouvez également communiquer avec l'école pour signaler cette situation. Les divulgations peuvent se faire par courriel, par appel ou en remplissant une fiche de signalement. Fiche de signalement

Notre code de vie stipule *"Dans cette école, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire."* Cet article de notre code de vie s'appuie sur la Loi sur l'instruction publique du Québec et notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Plan de lutte

Des sanctions graduées sont également prévues au code de vie de notre école. Il en est de la responsabilité de la direction de les imposer. Vous pouvez consulter la liste des sanctions possibles à la p.16 de l'agenda de votre jeune.

Nous vous remercions de votre collaboration,

La direction

1370, rue De Castelnau Est
Montréal (Québec) H2E 3A3
Téléphone : 514 596-5523
roberval@cssdm.gouv.qc.ca
academie-de-roberval.cssdm.gouv.qc.ca

Délocalisée
École Georges-Vanier
1275, rue Jarry Est
Montréal (Québec) H2P 1W9

Centre de services scolaire de Montréal
Québec